

Consentement à la prise de vue et autorisation de publication

Saint Martin d'Hères, le 23 août 2017

Florane MORAT

Service communication

Tél. 04 76 82 72 34

Florane.morat@grenoble-inp.fr

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Lycée :

Date de naissance : / /

Certifie consentir librement aux prises de vues (photos et vidéos) réalisées durant la journée Filles et Maths

Et en conséquence, autorise Grenoble INP-Ensimag à publier librement les photographies et vidéos me représentant dans le cadre de sa communication à des fins pédagogiques ou scientifiques et/ou de communication externe ou interne sur support papier ou numérique (annuaires, brochures de présentation, affichettes, site internet, réseaux sociaux,...).

Cette autorisation est valable 5 an.

Toute autre utilisation sera soumise à une nouvelle demande préalable d'autorisation.

Fait à :

Date : / /2015

Signature :

École nationale
supérieure
d'informatique
et de mathématiques
appliquées

681, rue de la passerelle
Domaine universitaire - BP 72
F-38402 St Martin d'Hères Cedex

Tél +33 (0)4 76 82 72 00
Fax +33 (0)4 76 82 72 99

<http://ensimag.grenoble-inp.fr>

ATTENTION : pour les mineurs, l'autorisation doit être signée des parents ou tuteur légal et doit être validée par l'étudiant lors de sa majorité.